



NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2021

Avant-propos

Le Budget Supplémentaire est destiné à ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits en début d'année au budget primitif. C'est une décision modificative qui a pour particularité d'affecter les résultats de l'exercice clos et d'intégrer les reports en dépenses et en recettes de ce même exercice.

Par contre, en 2020 le calendrier budgétaire a été bousculé par les effets sur nos procédures de la crise sanitaire. Le budget primitif a été voté très tardivement, et en y incluant résultats et reports de l'année 2019. Un Budget Supplémentaire n'était donc plus nécessaire. 2021 reprend le rythme habituel de nos exercices budgétaires, et cela même si la résilience du virus affecte encore la vision budgétaire de cette année.

1. AFFECTATION DU RESULTAT

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats de l'exercice 2020 ont été présentés le 12 avril 2021 lors du vote du compte administratif dudit exercice. Ceux-ci sont intégrés à l'exercice 2021 par le biais du budget supplémentaire ici présenté.

En l'occurrence, la section d'investissement de l'exercice 2020 ne présente pas de besoin de financement puisque largement excédentaire pour les raisons exposées au compte administratif 2020, l'affectation des résultats au budget 2021 se présente donc de la manière suivante :

Affectation du résultat sur l'exercice 2021

Résultat de fonctionnement 2020	9 990 692.09
Résultat d'investissement 2020	2 019 458.94
Reste à Réaliser en Dépenses	3 794 766.93
Reste à Réaliser en Recettes	5 182 480.19
Affectation sur l'exercice 2021	12 010 151.03
A inscrire au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	9 990 692.09
A inscrire au compte 001 (excédent d'investissement reporté)	2 019 458.94

2. LES GRANDES MASSES DU BS 2021

Le budget supplémentaire 2021 se résume de la façon suivante :

ENSEMBLE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021			
RECETTES		DEPENSES	
Résultats cumulés 2020	12 010 151,03		
Recettes nouvelles	-3 478 984,23	Dépenses nouvelles	9 918 880,06
Reports	5 182 480,19	Reports	3 794 766,93
Total mouvements réelles	13 713 646,99	Total mouvements réelles	13 713 646,99
Mouvements d'ordre	5 670 362,42	Mouvements d'ordre	5 670 362,42
Total	19 384 009,41	Total	19 384 009,41

Le Budget Supplémentaire 2021 vient augmenter le budget précédemment voté de 19 384 009 euros et porte ainsi le budget de l'année à 68 258 922 euros, soit 2.52% de plus qu'en 2020.

PREVISIONS TOTALES EXERCICE 2021			
RECETTES		DEPENSES	
Résultats cumulés 2020	12 010 151,03		
Recettes Totales	40 524 887,02	Dépenses totales	53 922 751,31
Reports	5 182 480,19	Reports	3 794 766,93
Total mouvements réelles	57 717 518,24	Total mouvements réelles	57 717 518,24
Mouvements d'ordre	10 541 404,04	Mouvements d'ordre	10 541 404,04
Total	68 258 922,28	Total	68 258 922,28

3. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Résultats 2020	9 990 692,09		
Recettes nouvelles	277 753,61	Dépenses nouvelles	5 006 477,35
Total mouvements réelles	10 268 445,70	Total mouvements réelles	5 006 477,35
Mouvements d'ordre	0,00	Mouvements d'ordre	5 261 968,35
Total	10 268 445,70	Total	10 268 445,70

La section de fonctionnement du budget supplémentaire de 2021 s'équilibre à hauteur de 10 268 445.70 euros. Donc, à hauteur du résultat excédentaire de 2020, augmenté des ajustements de crédits pour 277 753.61 euros. Les dépenses réelles viennent s'ajuster à hauteur de 5 006 477.35 euros. Les mouvements d'ordre correspondent au virement à la section de d'investissement de l'excédent de recettes constatées.

PREVISIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021			
RECETTES		DEPENSES	
Résultats 2020	9 990 692,09		
Recettes Totales	37 885 606,56	Dépenses totales	38 870 447,14
Total mouvements réelles	47 876 298,65	Total mouvements réelles	38 870 447,14
Mouvements d'ordre	114 000,00	Mouvements d'ordre	9 119 851,51
Total	47 990 298,65	Total	47 990 298,65

La section de fonctionnement atteint ainsi presque 48 millions d'euros sur l'exercice 2021, soit 10.82% de plus qu'en 2020.

3.1. LES RECETTES

Recettes

			Budget Voté	BS 2021	TOTAL 2021
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	réelles		9 990 692,09	9 990 692,09
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		382 000,00		382 000,00
70	PRODUIT SERVICES DOMAINE VENTE		2 473 832,00	130 200,00	2 604 032,00
73	IMPOTS ET TAXES		29 456 368,00	423 715,41	29 880 083,41
74	DOTATIONS, SUBV., ET PARTICIP.		4 260 224,95	-227 699,80	4 032 525,15
75	AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE		827 428,00	-15 000,00	812 428,00
76	PRODUITS FINANCIERS		98 000,00	-57 800,00	40 200,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		110 000,00	24 338,00	134 338,00
		réelles	37 607 852,95	10 268 445,70	47 876 298,65

042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	d'ordre	114 000,00		114 000,00
		d'ordre	114 000,00	0,00	114 000,00

	TOTAL		37 721 852,95	10 268 445,70	47 990 298,65
--	--------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

3-1-1 Un certain nombre d'ajustements a dû être opéré notamment pour tenir compte des effets de la crise sanitaire qui affecte toujours nos prévisions. Sont concernées nos locations de salles revues à la baisse, ainsi que les budgets prévus en début d'année pour nos manifestations habituelles, mis à part nos célèbres MEDIEVALES qui malheureusement n'ont pas lieu mais dont le budget n'a pas été réajusté.

SALLE MUSSOU	-3 300,00
MAISON COMMUNALE GERARD PHILIPPE	-15 000,00
MEDIATHEQUE G. PHILIPPE	-2 000,00
POLE MUNICIPAL MULTISPORTS	-5 000,00
GYMNASES	-5 000,00
STADES	-10 000,00
TOTAL	-40 300,00

DROITS DE PLACE	F.A.O.B.	-8 000,00
DROITS DE PLACE	FETE DU PRINTEMPS	-47 300,00
SAISON DU ROCHER		-8 000,00
CINEMA		-30 000,00
MANIFESTATIONS SPORTIVES		-6 500,00
TOTAL		-99 800,00

3-1-2 Notre Dotatio Globale de Fonctionnement a dû être revue à la hausse au regard des notifications reçues après le vote du Budget Primitif :

	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE
DOTATION FORFAITAIRE	534 040,00	36 939,00
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	783 715,00	10 575,00
TOTAL	1 317 755,00	47 514,00

3-1-3 recettes nouvelles et ajustements :

1	DROITS DE PLACE	IMPOTS ET TAXES	9 000,00
2	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	PRODUITS FINANCIERS	-57 800,00
3	AUTRES PROD.EXCEP.S/ OPE.GEST.	CIMETIERE	15 000,00
4	AUTRES MARCHANDISES	CIMETIERE	200 000,00
5	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CNLivre	MEDIATHEQUE	9 338.00
			175 538.00

- 1 - Ajustement des droits de place, Marchés forains,
- 2 – Diminution des intérêts des placements en titres à la SLE Caisse d’Epargne suite à la reprise de la somme de 4 millions d’euros en 2020,
- 3 – Remboursement des dommages causés par un tiers au portail du cimetière,
- 4 – contrepartie de l’acquisition de caveaux funéraires destinés à la vente,
- 5 – Subvention du Centre National du Livre dans le cadre du plan de relance.

3-1-4 La fiscalité

		BUDGET PRIMITIF	BS	
1	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	IMPOTS ET TAXES	6 700 000,00	157 459,41
2	IMPOTS DIRECTS LOCAUX	IMPOTS ET TAXES	19 403 298,00	312 556.00
3	ETAT COMPENSATION TAXES FONCI	DOTATIONS PARTICIPATIONS	60 993,80	515 129,20
4	ETAT COMPENSATION T.H.	DOTATIONS PARTICIPATIONS	790 343,00	-790 343,00
	TOTAL		20 254 634,80	194 801.61

L'attribution de compensation en provenance de MTPM évolue de 157 460 euros pour atteindre sur l'année 6 857 459,41 euros. Dans les faits cette attribution avait été minimisée à 6.7 millions lors de la préparation du budget primitif, en fonction des éléments de la « revoyure » qui était en négociation à ce moment-là. Au final, les clauses de cette dernière font passer le montant initial de l'attribution de 2021, soit 7 074 275 euros, à 6 857 459.41 euros. Une baisse de notre AC de fonctionnement de 216 816 euros, mais l'ajustement du montant porté au Budget Primitif se traduit sur ce BS par une inscription positive de 157 459.41 euros.

En ce qui concerne les impôts locaux ;

	2020		2021	
IMPOTS DIRECTS LOCAUX	19 347 614,00	19 403 298,00	312 556,00	19 715 854,00
ETAT COMPENSATION TAXES FONCIERES	65 201,00	60 993,80	515 129,20	576 123,00
ETAT COMPENSATION T.H.	877 286,00	790 343,00	-790 343,00	0,00
	20 290 101,00	20 254 634,80	37 342,20	20 291 977,00
			GAIN	1 876,00

Dans le détail :

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales n'a pour l'instant pas modifier l'évolution naturelle de notre produit fiscal. Nous pouvons donc compter sur une hausse nominale de nos bases accompagnée de l'évolution forfaitaire fixée par l'Etat. Il semble que le virage fiscal que nous vivons ne change pas nos perspectives en la matière.

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
73111	IMPOTS DIRECTS LOCAUX	17 806 143,00	18 401 552,00	18 625 040,00	18 821 025,00	18 947 024,00	19 034 930,00	19 367 871,00	19 735 854,00
	VARIATIONS		595 409,00	223 488,00	195 985,00	125 999,00	87 906,00	332 941,00	367 983,00

A contrario, les compensations fiscales semblent prendre une évolution inverse. En effet la perte de recettes vient contre balancer l'évolution des taxes proprement dites :

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
74834	ETAT COMPENSATION TAXES FONCI	108 102,00	69 557,00	90 610,00	61 474,00	61 941,00	64 204,00	65 201,00	576 123,00
74835	ETAT COMPENSATION T.H.	561 783,00	649 402,00	546 997,00	742 341,00	789 027,00	831 940,00	877 286,00	0,00
	TOTAUX	669 885,00	718 959,00	637 607,00	803 815,00	850 968,00	896 144,00	942 487,00	576 123,00
	VARIATIONS		49 074,00	-81 352,00	166 208,00	47 153,00	45 176,00	46 343,00	-366 364,00

La promesse de « l'euro près » est donc tenue. Mais si tel est le cas, nous ne pouvons plus compter sur une évolution de recettes fiscales dans l'avenir.

Il est à noter que les services de la DGFIP nous ont réajusté le fameux coefficient correcteur voté en avril dernier pour le fixé à 1.021066 au lieu de 1.021002. Ce qui nous donne, une recette supplémentaire de 3 991 euros, mais qui n'a pas été inscrite à ce BS.

3.2. LES DEPENSES

Dépenses

			Budget Voté	BS 2021	TOTAL 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	réelles	8 215 387,92	1 470 255,58	9 685 643,50
012	CHARGES DE PERS. ET FRAIS ASS.		22 428 847,12	542 000,00	22 970 847,12
014	ATTENUATION DE PRODUITS		20 000,00		20 000,00
65	AUTRES CHARGES GEST. COURANTE		2 831 086,31	1 200,00	2 832 286,31
66	CHARGES FINANCIERES		229 038,44	-11 378,23	217 660,21
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		139 610,00	4 400,00	144 010,00
68	DOT. AUX AMORT. ET PROVIS.			3 000 000,00	3 000 000,00
		réelles	33 863 969,79	5 006 477,35	38 870 447,14

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVES.	d'ordre	1 318 595,16	5 261 968,35	6 580 563,51
042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS		2 539 288,00		2 539 288,00
		d'ordre	3 857 883,16	5 261 968,35	9 119 851,51

	TOTAL		37 721 852,95	10 268 445,70	47 990 298,65
--	--------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

Les inscriptions de crédits de ce Budget Supplémentaire se résument de la manière suivante :

2 006 477,35	Ajustement de crédits
3 000 000,00	Provisions
5 261 968,35	Autofinancement de la section d'investissement
10 268 445,70	Total

3.2.1 Les ajustements de crédits aux chapitres 011 et 012:

ADMINISTRATION GENERALE	223 761,77
BATIMENTS	610 637,58
CIMETIERE	265 000,00
POLITIQUES PUBLIQUES	161 078,00
DEVELOP.DURABLE - ENVIRONNEMENT	25 000,00
INFORMATIQUE TELEPHONIE	179 000,00
RESSOURCES HUMAINES	542 000,00
Total général	2 006 477,35

Les crédits destinés aux rémunérations ont été reconsidérés pour tenir compte du personnel mis à la disposition du centre de vaccination ou qui a bénéficié d'heures supplémentaires afin de mettre en place les mesures sanitaires qui nous sont demandés. Certaines évolutions de carrière et statutaires sont également attendues avant la fin de l'année.

L'Administration Générale doit faire face à de nouvelles dépenses que sont notamment :

Maitrise d'ouvrage pour une étude de charges sur nos pylônes	30 000,00
Frais consécutifs PANDEMIE COVID 19	45 000,00
Fourrière	10 000,00
Frais de contentieux et d'avocats (notamment Massacan)	87 000,00
Frais de Formations	10 000,00
Annonces et insertions Marché Publics	22 500,00
Ajustements divers	19 261,77
TOTAL	223 761,77

En ce qui concerne les bâtiments :

MIGNONE branchements modulaires + visiophone	30 000,00
MIGNONE installations modulaires + déménagement	143 000,00
LES LUCIOLES installations modulaires + déménagement & garde meubles	93 000,00
LES LUCIOLES Gazon synthétique	3 000,00
LES LUCIOLE locations modulaires sept à décembre	17 000,00
STADES : relamping synthétiques G. MOQUET 2	20 000,00
PARKINGS : maintenance et gardiennage	64 200,00
Complément électricité	72 837,58
POLICE (Nationale et Municipale) entretien et petit équipement	8 500,00
Réparation illuminations	25 000,00
Complément pour entretien divers bâtiments	134 100,00
TOTAL	610 637,58

Le cimetière :

Exhumations	50 000,00
Achats de caveaux (voir paragraphes concernant les recettes)	200 000,00
Réparation portail suite sinistre (voir paragraphes concernant les recettes)	15 000,00
TOTAL	265 000,00

Les Politiques publiques :

SAISON DU ROCHER Installation d'une scène à GP	22 000,00
CINEMA location appareil projection numérique pour 5 mois	15 000,00
EXPANSION ECONOMIQUE	4 260,00
MEDIATHEQUE Relance des bibliothèques pour achat de livres <i>(subvention obtenue dans le cadre du Plan de relance)</i>	9 338,00
CONTRAT DE VILLE	25 000,00
Matériel imprimerie	10 480,00
MAISON PETITE ENFANCE SANTONI	9 000,00
RESTAURANTS SCOLAIRES	65 000,00
CRECHE FAMILIALE LES LUTINS	1 000,00
POLITIQUES PUBLIQUES	161 078,00

Pour finir ; divers frais destinés aux actions en direction du développement durable (ex : la semaine de l'abeille) pour 25 000 euros et complément à hauteur de 179 000 euros pour finaliser la rénovation et la mise en sécurité de notre système d'information (provision).

3.2.2 Les provisions

Deux provisions sont inscrites à ce budget supplémentaire 2021.

La première correspond à une provision pour risques et charges financiers, à hauteur de 2,5 millions d'euros, et vient couvrir 80% de la somme empruntée par la SAGEP pour le projet « SPITALIER ». L'emprunt accordé par la banque ARKEA se terminera le 30 avril 2024, et la provision sera donc levée à cette même date.

La deuxième provision, pour risque et charges exceptionnelles, vient couvrir le risque de dégradations qui affectent actuellement notre ROCHER. Les dernières analyses effectuées par le groupement de Maitrise d'œuvre BAITO font apparaître des risques de dégradations qui pourraient entraîner à brève échéance d'important travaux de confortement non prévus jusqu'alors. La somme de 500 000 euros est ainsi à disposition pour financer ces derniers sans affecter le budget en cours.

3.2.3 L'autofinancement :

Le virement à la section d'investissement inscrit à ce Budget supplémentaire vient alimenter l'autofinancement de l'exercice pour atteindre 9 119 852 euros, en y incluant les amortissements prévus au budget primitif.

4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Résultats 2020	2 019 458,94		
Recettes nouvelles	-3 756 737,84	Dépenses nouvelles	4 912 402,71
Reports	5 182 480,19	Reports	3 794 766,93
Total mouvements réelles	3 445 201,29	Total mouvements réelles	8 707 169,64
Mouvements d'ordre	5 670 362,42	Mouvements d'ordre	408 394,07
Total	9 115 563,71	Total	9 115 563,71

Les crédits sont inscrits à ce BS, à hauteur de 9 115 564 euros et porte la section d'investissement de l'exercice 2021 à 20 268 624 euros.

PREVISIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021			
RECETTES		DEPENSES	
Résultats 2020	2 019 458,94		
Recettes Totales	2 639 280,46	Dépenses totales	15 052 304,17
Reports	5 182 480,19	Reports	3 794 766,93
Total mouvements réelles	9 841 219,59	Total mouvements réelles	18 847 071,10
Mouvements d'ordre	10 427 404,04	Mouvements d'ordre	1 421 552,53
Total	20 268 623,63	Total	20 268 623,63

4.1 Les recettes

Recettes

			Budget Voté	REPORTS 2020	BS 2021	TOTAL 2021
001	RESULTAT INVEST. REPORTE	réelles			2 019 458,94	2 019 458,94
10	FONDS AFFECTES A L'INVESTIS.		580 000,00			580 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 959 280,46	5 162 485,19		7 121 765,65
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		3 756 737,84		-3 756 737,84	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES		0,00	19 995,00		19 995,00
45	COMPTA. DISTINCTE RATTACHEE		100 000,00			100 000,00
		réelles	6 396 018,30	5 182 480,19	-1 737 278,90	9 841 219,59
021	VIR.DE LA SECT. FONCTIONNEMENT	d'ordre	1 318 595,16		5 261 968,35	6 580 563,51
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS		2 539 288,00			2 539 288,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		899 158,46		408 394,07	1 307 552,53
		d'ordre	4 757 041,62	0,00	5 670 362,42	10 427 404,04
TOTAL			11 153 059,92	5 182 480,19	3 933 083,52	20 268 623,63

Aucune recette réelle nouvelle d'investissement n'est prévue à ce budget supplémentaire si ce n'est la suppression de l'emprunt d'équilibre voté au Budget Primitif et l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2020.

Point sur les reports de recettes :

REPORTS DE RECETTES	MONTANT
REGIONS	150 000,00
PARC ELLUIN	150 000,00
CARSAT	59 985,19
REGIONS	78 608,00
DEPARTEMENTS	237 000,00
METROPOLE	564 023,00
ETAT	24 530,00
RESIDENCE MARIE CURIE	964 146,19
DEPARTEMENTS	1 741 290,00
METROPOLE	1 580 059,00
POLE CULTUREL	3 321 349,00
METROPOLE	75 810,00
MISE EN VALEUR DU ROCHER	75 810,00
METROPOLE	119 405,00
AIRE DE TENNIS GYM. CHABOT	119 405,00
METROPOLE	158 775,00
CAF DU VAR	148 000,00
DOTATION DE SOUTIEN A L INVEST LOCAL	190 000,00
CRECHE ANNE FRANK	496 775,00

TITRES DE PARTICIPATION SAGEP CESSION	19 995,00
CHARGES FINANCIERES	19 995,00
REGIONS	35 000,00
PHOTOVOLTAIQUE	35 000,00
Somme :	5 182 480,19

Les opérations d'ordre viennent compléter le financement de la section par, d'une part le virement à cette section de l'excédent de recettes de fonctionnement, et d'autre part les opérations patrimoniales qui se déclinent de la manière suivante :

- 238 959 .92 euros en régularisation des avances à la SAGEP pour l'opération Marie Curie,
- 169 424.15 euros pour les transferts de frais d'étude au chapitre 21.

Ces opérations patrimoniales sont équilibrées en dépenses et en recettes.

4.2 Les dépenses

Dépenses

			Budget Voté	REPORTS 2020	BS 2021	TOTAL 2021
10	FONDS AFFECTES A L'INVESTIS.	réelles	5 000,00		391 467,00	396 467,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		500,00			500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		358 500,00		50,00	358 550,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		593 784,00	437 610,22	632 758,14	1 664 152,36
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE		1 410 035,00	1 605 535,00	154 425,00	3 169 995,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 206 440,00	1 751 621,71	3 216 112,57	11 174 174,28
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 455 642,46		517 590,00	1 973 232,46
27	AUTRES IMMOB. FINANCIERES		10 000,00			10 000,00
45	COMPTA. DISTINCTE RATTACHEE		100 000,00			100 000,00
		réelles	10 139 901,46	3 794 766,93	4 912 402,71	18 847 071,10
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	d'ordre	114 000,00			114 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		899 158,46		408 394,07	1 307 552,53
		d'ordre	1 013 158,46	0,00	408 394,07	1 421 552,53
	TOTAL		11 153 059,92	3 794 766,93	5 320 796,78	20 268 623,63

4.2.1 Les reports :

Les reports intégrés à ce budget supplémentaire, pour un montant de 3 794 766.93 euros, sont retracés dans le tableau ci-après. Les montants les plus remarquables sont :

- L'attribution de compensation à verser à MTPM, dont le titre n'avait pas été émis par ce dernier, soit 1 410 035 euros,
- La subvention d'équipement versée à la SAGEP pour la construction de 30 logements sociaux à Coste Boyère, 195 000 euros
- Notre patrimoine bâti qui reste toujours un poste important, 1 097 443.16 euros,
- Sans oublier notre Rocher, à hauteur de 256 074.87 euros engagés en 2020 principalement pour des études qui nous ont démontrées que le risque d'écroulement est avéré et que le besoin de provisionner et donc opportun.

Opération	Opération libellé	Libellé	Montants
PA 1	PATRIMOINE BATI	FRAIS D'ETUDES	99 662,00
		HOTEL DE VILLE	189 435,43
		BATIMENTS SCOLAIRES	220 148,58
		EQUIPEMENT DE CIMETIERE	93 448,80
		AUTRES BATIMENTS PUBLICS	452 319,95
		INSTALLATIONS DE VOIRIE	15 090,00
		AUTRES INSTAL. MAT & OUT TECHN.	27 338,40
	PATRIMOINE BATI	Total :	1 097 443,16
PA 15	ESPACES VERTS	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235,16
	ESPACES VERTS	Total :	235,16
PA 16	TELEPHONIE ET RESEAUX	LOGICIELS LICENCES	145,80
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 361,80
	TELEPHONIE ET RESEAUX	Total :	6 507,60
PA 4 ADM	MOBILIER ADM. GENERALE	AUTRES COLLECTIONS.	2 995,92
		MATERIEL DE TRANSPORT	26 473,16
		MOBILIER	27 007,44
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 822,96
	MOBILIER ADM. GENERALE	Total :	68 299,48
PA 4 EHPAD	EHPAD INVESTISSMEENT	LOGICIELS LICENCES	4 056,80
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 745,78
	EHPAD INVESTISSMEENT	Total :	78 802,58
PA 4 PP	MOBILIER POLITIQUE PUBLIQUE	MATERIEL DE TRANSPORT	11 207,21
		MOBILIER	12 385,79
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 668,82
	MOBILIER POLITIQUE PUBLIQUE	Total :	38 261,82
PA 4 ST	MOBILIER ET MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 223,66
	MOBILIER ET MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	Total :	137 223,66
PA 5	MATERIEL & LOGICIELS INFORMATIQUE	LOGICIELS LICENCES	21 415,60
		MAT BUREAU & MAT INFORMATIQUE	99 769,38
	MATERIEL & LOGICIELS INFORMATIQUE	Total :	121 184,98
PPI - 45	STADE STE MARGUERITE	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	581,52
	STADE STE MARGUERITE	Total :	581,52
PPI - 46	SALLE DE TENNIS DE TABLE	FRAIS D'ETUDES	120,00
		AUTRES BATIMENTS PUBLICS	36 368,38
	SALLE DE TENNIS DE TABLE	Total :	36 488,38
PPI - 48	REHABILITATION GYMNASSE TROIN + TOITURE	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	22 952,40
	REHABILITATION GYMNASSE TROIN + TOITURE	Total :	22 952,40
PPI - 55	REHABILITATION ANNE FRANK	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	68 129,67
	REHABILITATION ANNE FRANK	Total :	68 129,67
PPI - 60	EXTENSION DU CIMETIERE	FRAIS D'ETUDES	58 560,00
	EXTENSION DU CIMETIERE	Total :	58 560,00
PPI - 63	VIDEO PROTECTION	AUTRES INSTAL. MAT & OUT TECHN	60 679,74
	VIDEO PROTECTION	Total :	60 679,74
PPI - 67	CONFORTEMENT DU ROCHER	FRAIS D'ETUDES	193 805,91

		AUTRES AGENCEMENTS & AMENAGEMENTE	62 268,96
	CONFORTEMENT DU ROCHER	Total :	256 074,87
PPI - 68	EXTENSION SALLE DE BOXE G. MOQUET	FRAIS D'ETUDES	59 844,11
	EXTENSION SALLE DE BOXE G. MOQUET	Total :	59 844,11
PPI - 70	LES LUCIOLES	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	77 962,80
	LES LUCIOLES	Total :	77 962,80
	30 LOGEMENT COSTE BOYERE	SUBVENTION EQUIPEMENT ORG PRIVE	195 500,00
	AC INV. MTPM	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISS	1 410 035,00
		Total :	1 605 535,00
		Total :	3 794 766,93

4.2.2 Les crédits supplémentaires :

A ces reports de 2020 viennent s'ajouter des crédits nouveaux et des ajustements de nos programmes d'investissement. L'ensemble porte les dépenses réelles d'investissement budgétées sur l'exercice 2021 à 18 847 071 euros. Les inscriptions à ce budget supplémentaire se résument de la manière suivante :

Opération	Opération libellé	BS
CEQ00001	POLE CULTUREL LISSAGE AP/CP	217 590,00
PAS00003	RECONSTRUCTION ECOLE MIGNONE LISSAGE AP/CP et CREDITS NX	251 388,14
SECTA001	MISE EN SECURITE FALAISE DE MASSACAN LISSAGE AP/CP	445 900,40
PPI - 18	FACADES DES ECOLES	152 900,00
PPI - 46	SALLE DE TENNIS DE TABLE	8 411,00
PPI - 48	REHABILITATION GYMNASSE TROIN + TOITURE	366 185,00
PPI - 60	EXTENSION DU CIMETIERE	3 370,00
PPI - 62	RENOVATION ECLAIRAGE EQUIPEMENTS SPORTIF	31 370,00
PPI - 67	CONFORTEMENT DU ROCHER	250 000,00
PPI - 68	EXTENSION SALLE DE BOXE G.MOQUET	7 470,00
PA 1	PATRIMOINE BATI	1 815 089,15
PA 3	MATERIEL DE TRANSPORT	5 832,50
PA 4 ST	MOBILIER ET MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	57 567,52
PA 4 ADM	MOBILIER ADM. GENERALE	200 000,00
PA 4 EHPAD	EHPAD INVESTISSMEENT	161 200,00
PA 4 PP	MOBILIER POLITIQUE PUBLIQUE	81 577,00
PA 4 PE	INVESTISSEMENT PETITE ENFANCE	5 610,00
PA 5	MATERIEL & LOGICIELS INFORMATIQUE	205 000,00
PA 16	TELEPHONIE ET RESEAUX	60 000,00
PA 17	FRAIS D'URBANISME	40 000,00
	REMBOURSEMENT TAXE AMENAGEMENT MAJOREE	391 467,00
	ACTUALISATION ATTRIBUTION DE COMPENSATION MTPM	154 425,00
	TOTAL	4 912 352,71

Les lissages des Autorisations de Programmes (AP/CP) sont présentés par délibérations.

Ces lissages correspondent globalement à des crédits de paiement prévus par délibération et par inscription budgétaire, mais non consommés totalement en fin d'année. Ces derniers sont donc reportés sur l'exercice suivant par « lissage », mais ne font pas partis des reports.

Des dépenses en dehors du cadre des programmes d'investissement ont dû être inscrites dans ce BS. La première

concerne des remboursements de taxes d'aménagement perçues à tort pour Bouygues immobilier, SCI Iota Maurin et pour la Sté Blue Archipel. La seconde inscription concerne la majoration de notre Attribution de Compensation suite à la décision de la CLECT qui a entériné les dernières propositions de la « revoyure ».

Le programme annuel PA1 PATRIMOINE BATI, mérite d'être développé au regard de son montant : 1 815 089 €. Ce dernier comprend :

PA 1	BS	PA 1	BS
PATRIMOINE BATI travaux divers	253 000,00	MAISON DES FAMILLES PAC	12 000,00
CA H, WALLON Etude géologique et Diagnostic amiante	12 000,00	MIS BEAUSSIERE Clim, peinture, informatique	41 000,00
		MIS BEAUSSIERE Marquise entrée	1 500,00
LES LUCIOLES Création portail, portillon, clôture	4 000,00	MIS BEAUSSIERE Toiture informatique	5 500,00
PRIMAIRE TARDMIER CABLAGE INFORMATIQUE	22 300,00	MIS PLANQUETTE Toiture PVC	50 000,00
PRIM.J.AICARD CABLAGE INFORMATIQUE	24 700,00	GP Menuiseries point chaud	25 000,00
J, AICARD Abri périscolaire	6 000,00	GP Dalles fontaines	10 000,00
		ESPLANADE GP : Installation sanisettes	52 500,00
P. LANGEVIN REHAB ANCIENNE GARE	370 000,00		
		CINEMA LE ROCHER CVC + PUB;	161 220,00
G, MOQUET 1 pelouse puit Garcin	150 000,00		
		CTM Mezzanine fêtes et cérémonies	70 000,00
TRIBUNE AUDEVARD Equipement anti pigeons	16 000,00		
STADE STE MARGUERITE gazon multisports	27 000,00	TRAVAUX CANALISATIONS ENP J. DUCLOS	100 000,00
STADE ROMAIN ROLLAND Revêtement sol sportif	70 000,00		
STADE LES CAMPANULES : PUB stade multisports	1 700,00	THOUAR : PUB Equipements sportifs	890,00
MAISON DES SPORTS Bureaux	10 000,00	ECOLES : P. ROLAND PUB occultation cloture	900,00
		ECOLES : Remplacement faux plafond H. WALLON	39 100,00
ZUNINO 1 Cuisine et informatique	13 000,00	JEUX DE COURS : PUB Réfection sols amortissants	900,00
ZUNINO 1 Abri périscolaire	6 000,00		
ZUNINO 1 Périscolaire peinture faux plafond	20 000,00	GOLF DE VALGARD : Aménagement du parking	41 000,00
ZUNINO 1 Brise soleil	14 000,00		
		PARKING LA POSTE : Installation sanisettes	52 500,00
S, MIGNONE Visiophone	3 000,00		
		TRAVAUX DE VOIRIE : Publicité	1 380,00
MAISON DES ASSOS PAC	23 000,00		
		CIMETIERE : Travaux de réfection des allées	103 999,15
TOTAL			1 815 089,15

A noter : Dans le cadre de la requalification du Centre-Ville, et même si cela n'apparaît pas dans le présent document, une modification substantielle du programme lié à la requalification du centre-ville a été effectuée. Le PPI 76 – Aménagement Urbain Jean-Jaurès, est supprimé pour donner naissance à l'AP/CP – requalification Centre-Ville. Cette autorisation d'une durée de deux ans et d'un montant de 306 000 euros permettra de mener à bien les études qui aideront nos Elus à définir une stratégie d'intervention globale de requalification urbaine.

Cette mission a été confiée à la SPL SAGEP, mandataire de la Ville, elle-même, maître d'ouvrage par transfert de la Métropole. Pour ce montage complexe qui est appelé à perdurer, il a été décidé d'ouvrir cette autorisation de programme afin d'en maîtriser l'ensemble des aspects financiers jusqu'à sa clôture. Mais seules les études sont actuellement prévues.

Au niveau de ce Budget Supplémentaire, cette modification correspond à un virement de crédit du chapitre 21 vers le chapitre budgétaire 23. L'économie général de la section n'est donc pas modifiée.

5. CONCLUSION

Les chiffres à retenir pour le BS 2021

AFFECTATION DES RESULTATS	12 010 151
RECETTES NOUVELLES	-3 478 984
SOLDE REPORTS	1 387 713
DEPENSES NOUVELLES	-9 918 880
TOTAL	0